

BULLETIN MUNICIPAL

BARZUN



JUIN 2008

NUMERO 22

Secrétariat de Mairie : Du Nouveau !!!

Vu la faible fréquentation du Secrétariat de Mairie le samedi matin, à titre d'essai le Secrétariat de Mairie sera fermé tous les samedis matins des mois de Juillet et Août 2008. En échange, le bureau sera ouvert les mercredis matins de Juillet et Août de 8h30 à 11h30 (Congés annuels du 21 juillet au 10 Août 2008).

Employé Technique Communal

Notre employé, Bernard TRITSCH sera absent de la commune jusqu'à fin septembre 2008 pour arrêt de maladie + congés annuels. Le service de remplacement étant surchargé, les règles d'embauche dans une commune sont difficiles, vu les critères exigés (P.L, CACES, Etc..). Le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge l'essentiel de son travail durant ces mois d'été. La commune de Livron qui utilise Bernard TRITSCH, à mi temps avec Barzun agit de même. Nous tenons à vous rassurer, son opération s'est très bien passée. Il est demandé à chaque riverain d'essayer de maintenir en état de propreté ses abords, tout comme les propriétaires de terres (ronces, herbes hautes, etc....) Merci !

Le Mot du Maire

Le 9 mars 2008, l'équipe municipale en place se présentait à vos suffrages avec 8 nouveaux candidats pour solliciter un mandat de conseillers municipaux.

Nous sommes donc 15 conseillers élus au 1^{er} tour pour les six ans à venir.

Merci d'avoir renouvelé votre confiance à cette équipe ! Nous espérons par notre engagement et notre travail nous en montrer dignes.

Au lendemain de l'élection, le nouveau conseil s'est mis au travail très rapidement en examinant le compte administratif 2007 qui laisse apparaître une situation saine de notre commune, puis il a voté le budget primitif 2008 que vous trouverez dans les pages de ce bulletin.

Le conseil s'est structuré en constituant les commissions communales et en désignant les délégués de Barzun aux différentes instances intercommunales, où ils représenteront notre commune et défendront nos intérêts.

Nos premiers travaux déjà lancés ce mois-ci sont la construction du columbarium au cimetière réalisée par les conseillers, le remplacement de l'éclairage du Trinquet avec le soutien de l'association « Le Carambo », l'éclairage public en 3 points du village et la construction du bâtiment technique.

D'autres projets sont en cours d'étude, et seront programmés en leur temps, chaque chose en son temps...

Nous continuerons à vous informer de notre activité et de la vie de la commune par notre Bulletin Municipal et notre site <http://barzun.free.fr/> fortement visité depuis son existence.

Je veux ici féliciter les jeunes qui ont disputé la finale départementale de hand-ball à Bayonne face à l'équipe du Boucau et tous mes voeux de réussite scolaire aux étudiants !

Voilà un nouveau mandat bien lancé, à toutes et à tous je vous dis à bientôt.

Le Maire
Maurice MINVIELLE

ELECTIONS MUNICIPALES DU 9 MARS 2008

MAIRE :
ADJOINTS :

MINVIELLE Maurice
CAZABAN-CARRAZE Bernard
CLAVERIE Xavier
OUSTRIC Jean-Claude

CONSEILLERS MUNICIPAUX

BENAZETH Chantal
BOULY Marylise
CASTERAN Josiane
COURET Marc
DEHAINE Francis
GOUA DE BAIX Véronique
LABORDE Jean-Louis
LABORDE GRECHE Régine
LACOSTE Danièle
MILLET René
OUSTALET Philippe



La nouvelle équipe municipale

DESIGNATIONS AUX ORGANISMES ET SYNDICATS

	Titulaires	Suppléants
Communauté des Communes Ousse-Gabas	MINVIELLE Maurice CAZABAN Bernard	COURET Marc MILLET René
Syndicat de l'Eau A.E.P	OUSTRIC J.Claude CLAVERIE Xavier	GOUA DE BAIX Véronique BENAZETH Chantal
Syndicat d'Assainissement (SAPO)	CLAVERIE Xavier OUSTALET Philippe	LABORDE J.Louis
Syndicat d'Electrification (SDEPA)	COURET Marc	OUSTRIC J.Claude
Syndicat Ménagement Hydraulique Bassin Ousse	CAZABAN Bernard OUSTRIC J.Claude	
Centre de Secours	CLAVERIE Xavier CAZABAN Bernard	
Correspondant Défense	OUSTRIC J.Claude	
Référent Sécurité Routière	OUSTRIC J.Claude	
Membres CAO	MINVIELLE Maurice/OUSTRIC J.Claude CAZABAN Bernard CLAVERIE Xavier MILLET René	BOULY Marylise CASTERAN Josiane DEHAINE Francis
Membres du CCAS : MINVIELLE Maurice (Président) BOULY Marylise (vice-Présidente) LABORDE J.Louis	LABORDE-GRÉCHÉ Régine MILLET René OUSTALET Philippe CLAVERIE Madeleine	BARRERE Hervé CAILLABET Jean CAZALA Marcel DEHAINE Michèle

COMMISSIONS COMMUNALES

VOIRIE	CAZABAN Bernard – OUSTALET Philippe – CLAVERIE Xavier – MILLET René – LABORDE J.Louis
ENVIRONNEMENT/FLEURISSEMENT	CLAVERIE Xavier – BOULY Marylise – BENAZETH Chantal – OUSTALET Philippe
URBANISME	OUSTRIC J.Claude – DEHAINE Francis – MILLET René – LABORDE-GRÉCHÉ Régine – CAZABAN Bernard – CLAVERIE Xavier
BATIMENTS COMMUNAUX	OUSTRIC J.Claude – CAZABAN Bernard – CLAVERIE Xavier – MILELT René
BOIS ET FORETS	CAZABAN Bernard – OUSTALET Philippe – LABORDE J.Louis
COMMUNICATION	LABORDE-GRÉCHÉ Régine – LACOSTE Danièle – GOUA DE BAIX Véronique
AFFAIRES SCOLAIRES	CASTERAN Josiane LACOSTE Danièle – CLAVERIE Xavier – GOUA DE BAIX Véronique
FINANCES	Tout le Conseil
MATERIEL / MOBILIER COMMUNAL	CLAVERIE Xavier – MILLET René
CIMETIERE	CAZABAN Bernard – CLAVERIE Xavier – MILLET René
BIBLIOTHEQUE	CASTERAN Josiane
PERSONNEL	Le Maire + 3 Adjoints
ANIMATION	CLAVERIE Xavier – MILLET René – BENAZETH Chantal – LACOSTE Danièle- GOUA DE BAIX Véronique – BOULY Marylise
JEUNESSE	CLAVERIE Xavier - GOUA DE BAIX Véronique - LACOSTE Danièle – LABORDE-GRÉCHÉ Régine
DIVAGATION DE CHIENS	CLAVERIE Xavier
FONCTIONNEMENT BARZUN/LIVRON	Le Maire et les 3 Adjoints pour la gestion du matériel en commun

CORRESPONDANT/RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

FOOT EN SALLE : Jean-Claude OUSTRIC

GYMNASTIQUE : Marylise BOULY

HAND-BALL : Bernard CAZABAN-CARRAZE

PALA/TRINQUET : Jean-Louis LABORDE

MEMBRES AUX COMMISSIONS DE LA CCOG

Environnement	Xavier CLAVERIE - Philippe OUSTALET
Activités de Loisirs, Sportives et Culturelles	Josiane CASTERAN - Bernard CAZABAN
Petite Enfance	Véronique GOUA DE BAIX
Urbanisme	Bernard CAZABAN CARRAZE
Développement Economique	Jean-Claude OUSTRIC – René MILLET
Travail – Emploi -Personnes Âgées	Chantal BENAZETH
Tourisme Communication	Jean Louis LABORDE

INFORMATIONS MUNICIPALES

DELIBERATIONS

☺ **Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2007** ont été approuvés par le Conseil Municipal. Le résultat reporté de l'année est de 100 508,33 €

☺ **Le taux des taxes:**

Tableau comparatif des taux moyens des 4 taxes en 2007 au niveau national, départemental et de notre commune en 2007 et 2008

Désignation des Taxes	Taux moyens communaux 2007		BARZUN	
	National	Départemental	2008	Produit attendu
Taxe d'habitation	14,48 %	14,69 %	6.20 %	36 970
Foncier Bâti	18,60 %	14,67 %	6.36 %	21 503
Foncier Non Bâti	44,43 %	34,79 %	27.50 %	7 425
Taxe Professionnelle	15,80 %		13.79 %	11 956
Total				77 854 €

Le conseil municipal a décidé d'augmenter les 2 taxes suivantes :

- TH + 0,24 et FNB + 1,06 par rapport à 2007
- FB et TP inchangées

☺ **Le Budget Primitif 2008** a été voté à l'unanimité (voir le détail plus loin)

☺ **Eclairage du Trinquet**

L'éclairage du Trinquet est obsolète et donne de sérieux signes de faiblesse vu son ancienneté. Il convient de le rénover complètement. Parmi les devis reçus en mairie pour effectuer ces travaux, c'est l'offre de l'entreprise VALLETON qui a été retenue comme moins disante. Le devis s'élève à 13.773,08 € TTC.. Le Carambo participe au financement des travaux à hauteur de 9.000 €

☺ **Création d'un poste d'Agent d'Animation**

Le Contrat Aidé (CAE) de l'employée de l'école est arrivé à échéance le 30 avril 2008. Afin de pérenniser l'emploi, il a été créé un poste d'agent d'animation à 17 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} mai 2008. Mme Simone POCQ en devient la titulaire.

☺ **Eclairage Public** : Le Syndicat d'Electrification va entreprendre des travaux d'amélioration de l'éclairage public, à savoir rue de l'Aussère (entrée village), rue du Corps Franc Pommiès (entrée côté Pontacq), derrière la salle des sports (rue du Bois).

Le devis s'élève à 9.635,22 € TTC. La participation de la commune sera de 4.109 ,87 €, le reste étant subventionné par le Syndicat départemental d'électrification.

☺ **Membres de la Commission Communale des Impôts Directs**

M. le Maire et le Conseil Municipal ont proposé 12 noms de commissaires titulaires et 12 noms de commissaires suppléants (soit 24 noms en tout) au Directeur des Services Fiscaux afin de composer la Commission Communale Impôt Direct de la commune. Ceux-ci choisiront eux-mêmes la liste et nous en informerons.

☺ **Columbarium** : La dalle a été faite comme prévu par les conseillers. Il reste à installer les parois de marbre. Ce travail minutieux sera effectué par des conseillers. Ensuite le CM établira les modalités d'utilisation et de réservation. Des emplacements ont été déjà réservés à la Mairie. Ce columbarium comportera 10 cases pouvant contenir 2 urnes chacune.

☺ **Cimetière** : Un dossier de rénovation des murs du cimetière est en cours d'étude. Nous projetons de crépir les 4 murs intérieurs du cimetière + celui de l'entrée côté parking.

☺ **Lotissement « Les sansonnets »** : Ce lotissement privé rues de l'Aussère/Cami bielh est en cours de préparation par le lotisseur. L'autorisation de lotir a été délivrée par les services de l'Etat en février 2008. Le lotisseur réalise les travaux à l'intérieur du lotissement (voirie, eau, assainissement, bornage des 14 lots, etc...).

☺ **Autres projets** : A ce jour seule une demande de Certificat d'Urbanisme a été transmise à la DDE pour un autre lotissement qui pourrait voir le jour dans plusieurs mois.

☺ **Handicap** : La DDE nous fait part des nouvelles directives en matière de règles d'accessibilité des personnes handicapées. Au plus tard le 1^{er} janvier 2011, nous devons faire effectuer un diagnostic de nos établissements (salles, école, mairie, etc...) sur les aires de stationnement, les acheminements piétonniers, sur l'accessibilité en matière de mobilité réduite, déficience visuelle, auditive, motrice, cognitive, etc... La voirie et les espaces publics sont aussi concernés ! Du travail et des soucis en perspective, quant aux finances ...
Des travaux devront être réalisés avant le 1^{er} janvier 2015, à la charge des communes.

☺ **C.C.A.S** : Le Centre Communal d'Action Sociale a été installé le 15 avril 2008. Il est composé de 5 conseillers municipaux (Mmes Bouly, Laborde-Gréché, MM Laborde, Millet et Oustalet). Le Maire qui est Président de droit a nommé 5 personnes par Arrêté:

- M. Jean Caillabet au titre de « Insertion et lutte contre l'exclusion »
- Mme Michèle Dehaine au titre des « Associations de retraités et des personnes âgées »
- M. Hervé Barrère au titre des « Personnes handicapées »
- Mme Madeleine Claverie au titre des « Associations familiales »
- M. Marcel Cazala au titre de la « Jeunesse et Animation »

Madame Marylise Bouly a été élue vice-présidente.

Ce groupement a prévu pour l'instant d'organiser :

- le vide-grenier du 12 octobre 2008 à Barzun
- le Cin'étoile cet été en fonction de la date choisie par l'organisateur
- le repas de fin d'année des aînés
- une collecte de denrées en fin d'année pour les nécessiteux

INFOS DIVERSES

Transport Scolaire : Les demandes de transport scolaire sont à télécharger sur le site du Conseil Général : www.transports.cg64.fr et à emmener au transporteur concerné. Ce dossier devra être renvoyé au Conseil Général au plus tard le 27 juin 2008.

Elections : Les inscriptions sur les listes électorales sont à déposer avant le 31 décembre 2008 à la mairie. Il convient de se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Récupération emballages de produits phytosanitaires : une campagne gratuite de récupération des emballages aura lieu du 16 au 20 juin 2008. Les sites les plus proches sont Euralis de Ger ou de Soumoulou.

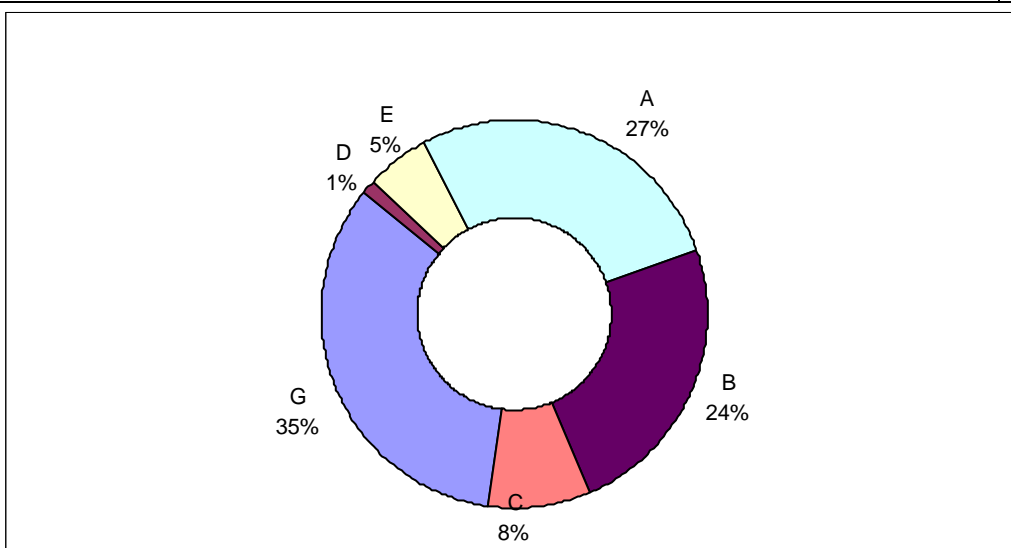
Campagne de récupération des plastiques agricoles : une campagne aura lieu les 23 et 24 juin 2008. Pour tout renseignement : 05.59.80.70.06

Boutique solidaire : Une boutique solidaire a ouvert à Soumoulou, 14 bis Av. Lasbordes, les mercredis de 16 à 19 heures et vendredis de 9 à 12h.

BUDGET 2008
Section de Fonctionnement

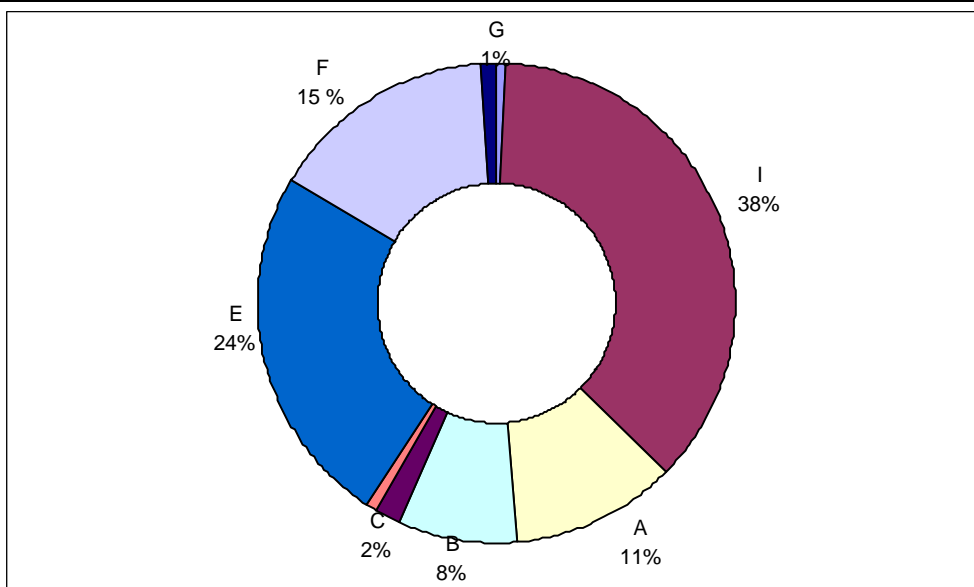
Recettes

A	Taxes Foncières, Habitation, Professionnelle, sur électricité	81 130
B	Dotations, subventions, participations	71 518
C	Autres produits gestion courante : Revenus des immeubles (loyers)	24.900
D	Atténuation de charges	3.200
E	Autres produits, Cantine, bois	15.100
F	Utilisation domaine Public	400
G	Excédent 2007 reporté	100.508
	Total	297.880



Dépenses

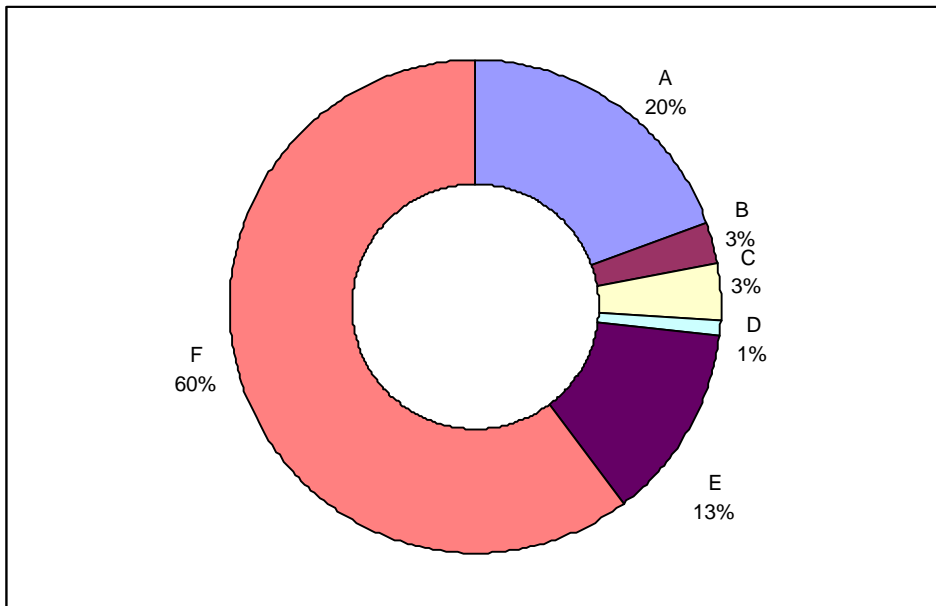
A	Eau, assainissement, électricité, combustible, carburants, entretien, petit équipement, fournitures administratives, cantine	33 300
B	Entretien : terrains, bâtiments, voirie et maintenances	23 250
C	Honoraires percepteur, prêtre, cérémonies, frais postaux et téléphone.	5 680
D	Impôts et Taxes	2 100
E	Charges de Personnel, Charges sociales,...	72 514
F	Charges de Gestion courantes : cotisations SIVOM, Assainissement, Aménagement Bassin de l'Ousse, Centre Secours, CCAS, Transport scolaire, A.P.G.L, Subventions	45 724
G	Charges financières	3 400
H	Dépenses imprévues	1 253
I	Virement à la section d'investissement	110 659
	Total	297 880



BUDGET 2008
Section d'investissement

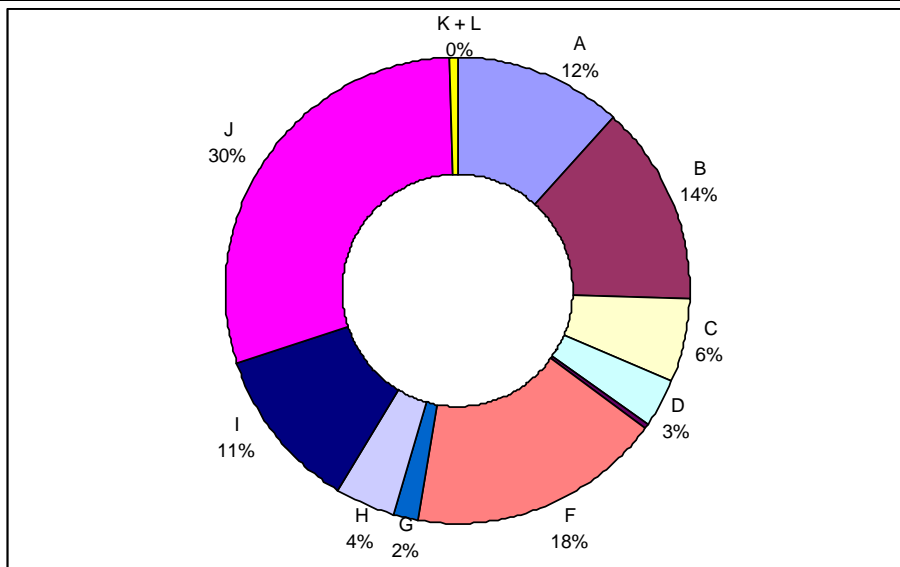
Recettes

A	Subventions Investissements	46 421
B	Participations Voiries et Réseaux	6 453
C	Remboursement Fonds TVA	8 169
D	Taxe Locale Equipement (T.L.E)	3 000
E	Emprunt	30 000
F	Virement du fonctionnement	143 280
	Total	237 323



Dépenses

A	Remboursements d'emprunts	27 902
B	Déficit Investissement 2007	32 621
C	Travaux Trinquet	13 800
D	Travaux voirie	8 052
E	Matériel	400
F	Aménagement Terrains	42 514
G	Electrification – Eclairage Public	4 000
H	Travaux Lavoir	10 000
I	Aménagement Place de la Mairie	26 750
J	Travaux Local Technique	70 000
K	Rampe Cantine	500
L	Rampe Mairie	500
M	Régularisation terrain	284
	Total	237 323



Avec notre Canton de Pontacq...

Député : Monsieur François BAYROU

Conseillère Générale : Madame Marie-Pierre CABANNE

Commune	Maire	Nbre habitants	Superficie (km ²)	Recettes fiscales (€uro)	Recettes fiscales (€/hab)	TH (taux)	Foncier bâti	Foncier Non bâti	Taxe pro (TP)
<u>PONTACQ</u>	Didier LARRAZABAL	2612	28,85	748.803	286.68	6.43%	11.18%	34.79%	11.71%
<u>BARZUN</u>	Maurice MINVIELLE	570	8,19	<u>74.048</u>	<u>129.91</u>	<u>6.20%</u>	<u>6.36%</u>	<u>27.50%</u>	<u>13.79%</u>
<u>ESPOEY</u>	Jean-Pierre BARRERE	894	13,43	201.505	225.40	7.90%	4.37%	29.72%	15.35%
<u>GER</u>	Jean-Paul MATTEI	1681	31,49	361.000	214.75	7.50%	7.50%	50.77%	17.09%
<u>GOMER</u>	André MAGENDIE	166	3,24	36.838	221.92	8.14%	7.18%	37.00%	9.18%
<u>HOURS</u>	Annie PEBOSCO	188	5,79	26.000	138.30	8.01%	6.44%	32.40%	20.18%
<u>LABATMALE</u>	Jean-Louis FRECHOU	250	3,32	24.000	96.00	6,50%	5,00%	26,72%	16,50%
<u>LIMENDOUS</u>	Jean-Paul LAGARRUE	422	7,48	67.000	158.77	6.37%	5.64%	33.29%	11.70%
<u>LIVRON</u>	Jean-Pierre FOURCADE	302	7,54	67.114	222.23	8.85%	8.28%	31.43%	18.92%
<u>LOURENTIES</u>	Frédéric LAHORE	353	8,94	47.000	133.14	6.45%	5.02%	31.81%	9.73%
<u>LUCGARIER</u>	Daniel VELEZ	291	5,67	65.501	225.09	5.49%	4.66%	24.26%	12.72%
<u>SOUMOULOU</u>	Alain TREPEU	1200	2,79	260.768	217.31	7.47%	8.36%	31.08%	7.12%

Chacun peut constater que Barzun a des taux très raisonnables par rapport aux autres communes du Canton et les recettes fiscales s'en ressentent. A Barzun, 2 Entreprises artisanales (Cazaban et Minvielle) payent 84 % de la TP. Dans le tableau ci-dessus on constate que nous n'encaissons que 129.91€/habitant par rapport aux autres communes.

Pour encaisser une somme plus importante qui collerait à la réalité de notre commune, nous devrions augmenter nos taxes. Malgré cela, nous essayons de maintenir nos équipements en bon état et nous les modernisons même, nous créons des équipements et des structures.

Seule une bonne gestion au quotidien permet de tenir le cap. Nous avons cette année augmenté les taux des taxes TH et FNB de 4%. Les taxes TP et FB sont inchangées.

Lorsque vous recevrez vos feuilles d'impôt, vous pourrez constater que la différence à payer par rapport à l'année précédente vient surtout de l'augmentation des bases par l'Etat.

Avec notre Communauté de Communes (CCOG)...

Notre commune fait partie de la Communauté de Communes « Ousse-Gabas » dont le siège est à Soumoulou- 80 avenue Lasbordes- tél : 0559160880 –

13 communes voisines adhèrent à cette structure intercommunale : Aast, Barzun, Espoey, Ger, Gomer, Hours, Limendous, Livron, Lourenties, Lucgarier, Nousty, Ponson-Dessus et Soumoulou.

Président : Alain NOUGUEZ maire de Nousty

Vice-Présidents :
Jean-Pierre BARRERE maire d'Espoey (Aménagement de l'espace-Urbanisme)
Alain TREPEU maire de Soumoulou (Développement économique)
Daniel VELEZ maire de Lucgarier (Environnement)
Maurice MINVIELLE maire de Barzun (Tourisme - Communication)
André MAGENDIE maire de Gomer (Petite enfance – Adolescence)
Annie PEBOSCOQ maire de Hours (Travail - Emploi- Personnes âgées)
Bernard POUBLAN adjoint de Ger (Activités de loisirs - sportives – culturelles)

Déchetterie : située à Espoey (par exception, les barzunais ont accès à la déchetterie de Pontacq). Dans les deux cas, votre mairie vous remettra une carte d'accès.

Crèche : située à Nousty

Cyberbase : située à Ger

Site à gravats : situé à Livron (sera bientôt à Soumoulou car celui de Livron arrive à saturation)

Randonnées : des sentiers balisés existent sur le territoire- voir en mairie la liste- un recueil est en vente à la mairie pour 5€.

Centre de loisirs : la CCOG participe au financement du CLSH de Artigueloutan (64)

D.A.S.R.I : les boîtes spéciales pour recueillir les aiguilles, seringues sont à votre disposition dans les pharmacies de Ger et Soumoulou (voir article dans ce Bulletin)

Sacs poubelles : s'adresser à la mairie pour la remise gratuite des sacs noirs de poubelles

Caissette jaune du tri sélectif : chaque foyer est muni d'une caissette jaune qui doit rester au domicile même après un déménagement.

Ramassage des ordures et de la caissette : il est recommandé de déposer **la veille** du passage vos sacs ou caissette devant votre domicile.

Economie : une zone d'activité est en cours d'aménagement par la CCOG autour de l'échangeur de Nousty/Soumoulou. Des entreprises vont s'y installer.

Compostage : une plateforme de compostage existe à Soumoulou. Les professionnels doivent déposer les déchets verts à la plateforme de compostage située Chemin Cabarre à SOUMOULOU (sur la route de GOMER).

Verre : à Barzun des colonnes à verres sont situées rue du Pouban. Sur les 13 communes de la CCOG, la collecte de ce déchet est en apport volontaire.



Le siège de la CCOG à la sortie de Soumoulou vers Pau !

AVEC LA COMMISSION BIBLIOTHEQUE...



de gauche à droite: Josiane Castéran, Yanou Sabatté, Maurice Béchu, Chantal Seguin, Marie-France Pocq, Laurence Terrassoux, Madeleine Sabatté, Jean-Paul Blaise, Marcel Cazala, Christiane Bénazeth, Andrée Salefranque et Lucie Minvielle

Du nouveau à la Bibliothèque de Barzun, avec l'arrivée de nouveaux bénévoles venus renforcer l'équipe en place. Les nouveaux bénévoles qui sont Jean-Paul Blaise, Jean Caillabet, Josiane Castéran, Monique Laborde et Lucie Minvielle ont apprécié l'accueil des "anciens" que sont Madeleine Sabatté, Andrée Salefranque, Christiane Bénazeth, Chantal Seguin, Marie-France Pocq, Marie-Jo Caillabet, Monique Neumann, Yanou Sabatté, Laurence Terrassoux, Maurice Béchu et Marcel Cazala.

Le Maire qui assistait à l'AG les a remerciés et encouragés même si la fréquentation de la « Bibli » n'est pas en hausse ! Dommage.

Le nouveau Bureau de cette Commission Municipale est le suivant:

Co-Présidents: Christiane Bénazeth et Jean-Paul Blaise

Vice-Présidente: Chantal Seguin

Trésorière: Marie-Jo Caillabet

Secrétaire: Marcel Cazala

La cotisation par lecteur et par an est de 2€ pour les adultes (gratuit pour les enfants)
Venez visiter notre bibliothèque ouverte à **TOUS** les mercredis (de 17h à 18h) et les dimanches (de 10h à 11h)

Roger CAZABAN, décoré le 8 Mai



A Barzun le « Devoir de Mémoire » n'est pas un vain mot puisque c'est en présence du Conseil Municipal au complet qu'une cérémonie empreinte de souvenirs et d'émotion a été organisée par la municipalité de Barzun. Cette initiative a permis la remise d'une distinction à Roger CAZABAN-CARRAZE, porte-drapeau de la commune depuis plus de 20 ans.

Il a reçu des mains d'Alfred Prat-Bernachot responsable cantonal des Anciens Combattants, l'insigne et le diplôme de « porte-drapeau » au nom du ministre, et des Anciens Combattants de Perpignan – ville où notre récipiendaire avait été hospitalisé lors d'un conflit armé et au nom de tous les A C sans distinction..

Roger a été fait également « Président d'Honneur des AC de Perpignan » par amitié de la part de la section des A-C de Alenya (Pyrénées-Orientales). A la même heure, les A-C de Perpignan citaient notre barzunais devant leur Monument aux Morts par la bouche de leur Président Monsieur Joachim Boté.

Le Maire Maurice Minvielle a lu le message du Ministre Bockel, et déposé une gerbe avec de jeunes enfants devant le Monument. Le Conseiller Défense de la commune Jean-Claude Oustric a exposé le parcours militaire de Roger. Le Maire devait remercier les autorités civiles et militaires pour leur présence dont le Délégué Militaire Départemental le Général Nebout représenté par le Lieutenant-Colonel Habonneau, la Conseillère Régionale et Générale Marie-Pierre Cabanne, ainsi que les corps constitués, les élus, les porte-drapeaux et les A-C présents.

La population en grand nombre, les conscrits et la jeunesse barzunaise, les enfants de l'école et leur Directrice qui ont entonné La Marseillaise ont assisté à cette cérémonie empreinte d'émotion...